

il est déjà pardonné avant d'avoir reçu l'absolution du prêtre. Mais sans contrition, il n'y a pas de pardon. On peut le comprendre aisément quand on pense à la nature du péché qui est une aversion pour Dieu et un attachement à la créature, ce qui constitue un désordre, un dérèglement.

C'est pourquoi le cœur doit être détaché de nouveau de la créature et attaché à Dieu. Ce détachement, cet éloignement de la créature est nécessairement accompagné de douleur, ce retour à Dieu ne peut avoir lieu sans que l'on déteste l'objet qui nous éloigne de lui.

Donc, la contrition est une douleur de l'âme, une détestation du péché commis, un désir sincère de réparer le mal, avec le propos de ne plus le commettre.

Il semble que c'est bien le moins que Dieu puisse exiger de nous pour nous accorder son pardon, nous rendre nos droits perdus et faire de nouveau de nous ses enfants.

Aussi avouons que la confession est le sacrement de la miséricorde ; aussi ironsons-nous nous confesser avec confiance et sincérité.

B. CONCLUSION : CONFIANCE ET SINCÉRITÉ.

1. *Confiance.*

Il est des âmes qui s'avancent tourmentées, comme si Dieu avait caché des pièges dans les sentiers du pardon : elles vont à la confession comme à un supplice et n'en rapportent pas la paix.

Il est des âmes qui ne voient dans la confession qu'une sorte d'acte officiel rigoureux et sec.

Comme elles se trompent ! La confession c'est ce qu'il y a de plus beau au monde. — C'est l'enfant qui va trouver son père et qui lui demande pardon ; c'est le père qui appelle son enfant, pour lui pardonner ; Non, ce n'est pas la justice, c'est la tendresse et la miséricorde.

2. *Sincérité.*

Ne rougissez pas d'avouer vos péchés. Que votre accusation soit simple, prudente et humble, telle qu'elle convient à un grand coupable. Mais surtout qu'elle soit sincère et entière. Indiquez aussi bien que vous le pouvez, le nombre de vos péchés mortels ; ne cachez pas les circonstances qui peuvent changer l'espèce d'un péché ou en augmenter considérablement la malice. Accusez-vous aussi des péchés volontairement coupables, des représentations mauvaises que vous avez provoquées, accueillies ou entretenues ; des désirs, des résolutions et des projets criminels que vous avez formés et nourris.

Sachez que Dieu voit tout à découvert dans votre cœur ; impossible de lui cacher quoi que ce soit. Vous pouvez tromper le confesseur, vous ne pouvez pas tromper Dieu. Aussi, au lieu de pardon, n'attirez pas sur vous de nouveaux châtiments ; au lieu de bénédictions, n'attirez pas des malédictions. Songez aux suites